

# SAINT-SENOUX

PLAN LOCAL D'URBANISME

## DOSSIER D'APROBATION

Pièce n°7.1.1

### PLAN DES SERVITUDES

#### Légende

A4-Servitude relative aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux (s'applique à l'ensemble de la commune)

EL3- Servitude de halage et de marche pied

T1- Servitude relative aux chemins de fer

T7-Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement (s'applique à l'ensemble de la commune)

#### AS1-Servitude liée aux périmètres de protection des eaux potables

Périmètre immédiat

Périmètre rapproché sensible zone A

Périmètre rapproché sensible zone B

Périmètre rapproché complémentaire

#### I4-Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques

Tronçon aérien HTA

Tronçon câble HTA

Poste électrique HTA-BT

#### PM1-Plan de Prévention des Risques et d'Inondation

Très fort

Fort

Moyen

Faible



	Prescription	Arrêt	Approbation
élaboration du PLU	27.09.2016	27.05.2019	24.02.2020

**Ouest am**  
8, avenue des Thébaudières  
44 800 SAINT-HERBLAIN  
www.ouestam.fr

février 2020

0 125 250 m

